

**BULLETIN MENSUEL**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**  
FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

|                          |   |           |
|--------------------------|---|-----------|
| <b>ABONNEMENT ANNUEL</b> | { France et Colonies Françaises . . . . . | 15 francs |
|                          | { Etranger.. . . .                        | 20 —      |

2.329 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

**PARTIE ADMINISTRATIVE**

**ORDRES DU JOUR**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du **Mardi 8 Septembre**, à 20 h. 30

1<sup>o</sup> *Vote sur l'admission de :*

M. Chalaud (G.), chef de travaux de botanique à la Faculté des Sciences de Toulouse, parrains MM. Beauverie et Mérit. — M<sup>me</sup> Guitard, 17, rue Pierre-Corneille, Lyon, parrains MM. D<sup>r</sup> Carbonel et Battetta. — M. Chadefaud, agrégé de l'Université, docteur ès sciences, 8, rue Jean-Macé, Paris (11<sup>e</sup>), *Algologie et Cytologie*, parrains MM. Mérit et D<sup>r</sup> Bonnamour. — M<sup>me</sup> Pin, 44, avenue de la République, Le Coteau (Loire). — M<sup>me</sup> Duinat, 64, rue Nationale, Le Coteau (Loire), parrains MM. Pelosse et Crozet. — M. A. Chmeouv, bureau technique, arrondissement de Tunis, directeur des travaux publics, Tunis (Tunisie), *Lépidoptères*, parrains MM. Mérit et D<sup>r</sup> Bonnamour. — M. Chabrier (G.), 9, rue Henri-Dor, Lyon (7<sup>e</sup>), parrains MM. Mérit et D<sup>r</sup> Bonnamour.

2<sup>o</sup> Questions diverses.

**SECTION BOTANIQUE**

Séance du **Lundi 14 Septembre**, à 20 h. 30

1<sup>o</sup> M. VERGIAT (groupe de Roanne). — Une plante nouvelle de l'Oubanghi-Chari (A. E. F.).

2<sup>o</sup> Présentation de plantes fraîches.

## SECTION MYCOLOGIQUE

**Ce qui a été fait dans le département du Rhône  
pour éviter les empoisonnements par les champignons et, en particulier,  
pour lutter contre la diffusion des préjugés populaires**

Par M. Marcel JOSSEKAND

Au cours d'une précédente séance (20 novembre 1933), dont le compte rendu a paru ici-même (*Bull.* 1934, p. 10), nous avons cité toute une série d'articles de journaux ou de brochures distribuées par certaines pharmacies, qui traitaient des champignons et en traitaient erronément.

Ces articles ou brochures contenaient non seulement beaucoup d'inexactitudes, ce qui eût été regrettable, mais non dangereux; mais malheureusement, ils renfermaient en outre des assertions autrement redoutables, telles que la réédition du vieux procédé Gérard : tout champignon mis à bouillir dans de l'eau vinaigrée et salée deviendrait comestible, etc.

Le caractère scientifique ou semi-scientifique des revues où nous avons trouvé ces articles leur conférait une autorité qui les rendait encore plus nocifs.

Nous avons exposé, en le déplorant, qu'aucune action judiciaire ne pouvait être intentée contre les auteurs de tels articles ou les donneurs de tels conseils. Leur responsabilité morale est engagée; leur responsabilité civile ne l'est pas. L'article 1383 du Code civil ne peut, en effet, quelle que soit la généralité de son application, s'étendre jusqu'à eux. Il fallait donc chercher ailleurs.

Au cours de la discussion qui suivit, il fut décidé :

- 1° De faire une contre-propagande neutralisante aussi active que possible;
- 2° De s'adresser aux Pouvoirs publics pour leur demander d'appuyer notre action par des moyens à étudier d'un commun accord. Chargé par nos collègues de prendre contact avec l'Administration, nous venons leur rendre compte de ce qui a été fait, en les priant de croire que si plus de deux ans ont été nécessaires pour faire aboutir des mesures qui auraient pu — et dû — être prises en quelques semaines, la faute n'est point nôtre.

\* \* \*

Passons d'abord rapidement sur quelques articles rectificatifs que nous avons envoyés dans la Presse et sur les radio-causeries que nous avons faites au poste d'Etat de Lyon-La Doua. On touche ainsi un grand nombre de personnes, mais, malgré cela, nous n'avons qu'une demi-confiance dans ce genre de propagande : l'article lu s'oublie en quelques heures et la radio-causerie à l'instant même où on l'entend.

Aussi, avons-nous cherché un moyen d'influencer plus durablement le public, et, par ailleurs, parmi les différents publics, il a paru indiqué de s'attaquer tout particulièrement au *public écolier*. L'enfant, en effet, possède un cerveau encore plastique et une mémoire qui n'a encore rien perdu de son pouvoir de rétention. De plus, en s'adressant aux enfants, on s'adresse aux hommes de demain et il nous a semblé que nous ferions ainsi une sorte de télé-propagande, si l'on peut dire, une sorte de tir de barrage très en avant, dont les résultats, heureux dès maintenant (car l'enfant, en rentrant de l'école,

bavarde avec ses parents et leur fait part de ce que le maître leur a dit), nous ont paru devoir être plus heureux encore dans l'avenir.

En accord avec l'Inspection départementale d'Hygiène du Rhône, nous avons donc rédigé *une affiche destinée à être apposée dans toutes les écoles primaires de Lyon et du département*. Il va de soi que cette affiche, destinée à de jeunes enfants, devait avant tout leur être accessible ; nous l'avons donc libellée sous la forme d'une suite de formules toutes très simples et exprimées de façon élémentaire : 1<sup>o</sup> nous avons cherché à mettre les enfants en garde contre les préjugés populaires qui ont encore cours beaucoup plus qu'on ne le croit (pièce d'argent, limace, changement de couleur à la cassure, etc.), 2<sup>o</sup> plus généralement, nous nous sommes efforcé de leur inspirer une vive défiance à l'égard de ce qui se dit et s'écrit sur les champignons, en dehors des milieux mycologiques et des revues spécialisées.

Cette affiche, se trouvant en tout temps sous les yeux de l'écolier, possède le caractère de *permanence* dont nous disions plus haut qu'il manquait aux articles de presse et surtout aux causeries par T. S. F.

M. l'Inspecteur d'Académie a bien voulu accompagner l'envoi de ce placard d'une instruction invitant MM. les Instituteurs à le commenter et même à s'en inspirer pour un sujet de dictée. Beaucoup d'instituteurs de notre région appartiennent à notre Société et leurs commentaires, faits par des naturalistes, auront été particulièrement appropriés.

Voici le texte de cette affiche :

République Française. — Département du Rhône

PROTECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

## ATTENTION AUX CHAMPIGNONS !

Les bons champignons constituent un aliment délicieux, mais les mauvais champignons sont un poison *mortel* : soyez prudents.

Ne mangez jamais de champignons que vous ne connaissez pas.

Méfiez-vous de tout ce qui *se dit et s'écrit* à propos de champignons.

Chaque année, de nombreuses personnes s'empoisonnent parce qu'elles ont lu ou entendu dire qu'il était possible de reconnaître un bon champignon :

A ce qu'il a une odeur agréable ;

A ce que les limaces le mangent ;

A ce qu'il ne change pas de couleur quand on le casse ;

A ce qu'il ne noircit pas une pièce d'argent mise à cuire avec lui, etc.

Toutes ces formules sont *fausses* et conduisent droit au cimetière.

*Il n'y a aucun signe permettant de voir d'emblée si un champignon est bon ou mauvais*. Il faut pour cela le déterminer, c'est-à-dire connaître son nom, savoir à quelle espèce il appartient.

De même qu'il n'y a aucun moyen pour savoir de prime abord si un champignon est comestible ou vénéneux, *il n'y a aucun moyen de rendre comestible un mauvais champignon*.

Par exemple : il est complètement faux qu'un champignon mortel puisse être mangé sans inconvénient après avoir bouilli dans l'eau vinaigrée et salée. Cependant, cette « recette » ainsi que d'autres aussi dangereuses, est répétée à chaque instant par les ignorants.

Ne vous fiez pas aux dires de ceux qui croient connaître les champignons, mais ne les ont jamais étudiés scientifiquement.

Rien n'est plus attrayant que l'étude des champignons (*Mycologie*), mais ne l'entreprenez pas sans être guidés par un bon mycologue ou par une Société de Sciences Naturelles s'occupant de mycologie.

\* \* \*

Après des formalités trop longues, abrégées par l'action personnelle de M. le Préfet du Rhône, à qui nous exprimons ici nos très vifs remerciements, le texte ci-dessus, imprimé sur format 66 × 50, a été apposé dans près de 1.500 salles de classe, ce qui constitue un réseau de diffusion assez important pour qu'il soit permis de croire à la réelle efficacité de cette mesure dont nous espérons qu'elle sauvera quelques vies humaines.

Mais le département du Rhône n'est qu'une petite partie de la France et il serait extrêmement désirable que ce qui y a été fait soit imité dans le reste du pays. C'est ici le lieu de se souvenir que notre Société possède des membres dans 80 départements, c'est-à-dire à peu près dans la France entière. Si, parmi nos collègues résidant dans ces 80 départements, il s'en trouve qui veuillent bien, à leur tour, entreprendre une action parallèle à la nôtre, nous en serons très heureux. Nous les prions ici, très instamment, de le faire et nous nous tenons à leur entière disposition pour leur donner les renseignements complémentaires dont ils pourraient avoir besoin<sup>1</sup>.

## SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

### Contribution à l'étude du noyau du « *Diplocystis Schneideri* » Kunstl<sup>2</sup> (Sporozoaire)

Par M. Georges Souché (de Marmande)

Parmi les êtres qui parasitent la cavité générale de *Periplaneta orientalis* L., il en est un que nous avons étudié tout particulièrement : c'est le *Diplocystis Schneideri* Kunstl. Cet individu étudié jusqu'ici surtout par KUNSTLER<sup>3</sup> est constitué par deux sphérules accolées qui présentent une taille à peu près égale et un noyau chacune. Chaque sphérule est bourrée de granulations amyloïdes, aussi les *Diplocystis* ont une teinte toujours laiteuse. Il résulte de ce fait que le noyau des sphérules est toujours difficilement visible directement, sauf chez les exemplaires très jeunes qui ne sont pas aussi chargés en granulations : on les aperçoit ainsi par transparence, en place. Chaque noyau occupe à peu près le centre de sa sphérule. Quand une sphérule d'un exemplaire placé entre lame et lamelle éclate, le noyau et les granulations contenues sortent et s'étalent. A mesure que cette sphérule se vide, les granulations contenues dans l'autre s'apprêtent à sortir ainsi que le deuxième

(1) Actuellement, nous nous sommes déjà mis en rapport avec des collègues de la Loire, de la Seine et de la Seine-Inférieure.

(2) Complément d'une note parue dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, mars 1936.

(3) J. KUNSTLER, *Diplocystis schneideri* Kunstl. *Tablettes zoologiques* de A. Schneider, t. II, 1887.